

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2008

OPÉRATIONS SPATIALES - (n° 614)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 22

présenté par
M. Lasbordes

ARTICLE 11

Dans l'alinéa 11 de cet article, substituer aux mots :

« l'opérateur ou la »,

le mot :

« un opérateur ou une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.